

Présence de «tous les accusés à l'exception du général-major Tartag»

Ouverture du procès en appel au tribunal militaire de Blida

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5002 - Lundi 10 février 2020 - Prix : 10 DA

Tizi-Ouzou

Réunions d'arbitrage à la wilaya sur l'avancement des PCD des 67 communes

Page 24

Régime électoral, réforme fiscale, politique sociale...

Présentation et débat du plan du gouvernement demain à l'APN

Page 3

Le bon candidat à opposer à Trump

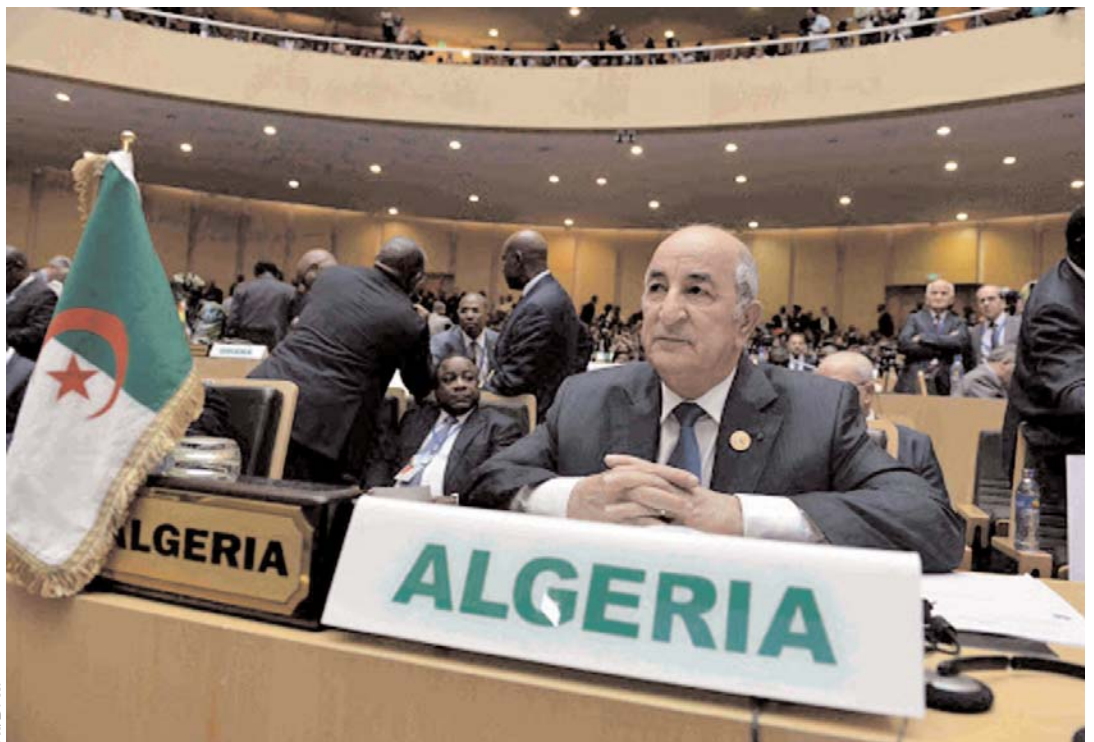
Par Mohamed Habili

Demain, ce sera le deuxième round des primaires pour la présidentielle américaine de novembre prochain, celui du New Hampshire, dans une course qui en compte plusieurs, pour déboucher finalement sur les conventions démocrate et républicaine prévues pour juillet, lesquelles en revanche ne se tiendront pas le même jour ni au même endroit pour les deux camps. Au New Hampshire, à la différence de l'Iowa, les candidats démocrates ne s'affrontent pas dans un caucus, mais dans une élection ordinaire à bulletins secrets. Le risque est donc plus faible pour que l'on ne sache pas longtemps après qui l'a emporté, comme c'est le cas dans l'Iowa, où ceux crédités des meilleurs résultats, Bernie Sanders et Pete Buttigieg, ne sont toujours pas départagés. Plus faible mais non pas inexistant cependant, puisque même dans une primaire, les deux meilleurs résultats peuvent être trop rapprochés pour qu'il soit possible d'annoncer un vainqueur. Mais si la même difficulté devait surgir à nouveau, ce ne serait probablement pas entre les mêmes candidats que dans l'Iowa. Encore qu'il soit à peu près certain que Sanders soit là aussi l'un d'eux. Soit devant le deuxième, Joe Biden ou Elizabeth Warren selon toute vraisemblance, soit derrière l'un ou l'autre des deux. Dans l'Iowa, les organisateurs devaient annoncer non pas un résultat mais trois. Ils n'en ont encore débrouillé aucun. N'empêche, on sait que celui que contraints et forcés ils ont livré aux médias était celui qui dans une élection ordinaire correspondrait à un deuxième tour.

Suite en page 3

Prenant part au Sommet de l'UA à Addis-Abeba

Tebboune annonce la création d'une agence de coopération à vocation africaine



PH/D. R.

Prenant part aux travaux du 33^e Sommet de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), ouverts hier à Addis Abéba, en Ethiopie, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, annonce la création d'une agence algérienne de coopération internationale à vocation africaine, destinée à renforcer la collaboration de l'Algérie avec les pays voisins, notamment avec les pays du Sahel. Lire page 2

Pétrole/Abdelmadjid Attar :

«L'Opep et ses partenaires devraient recourir à une baisse de production additionnelle»

Page 5

Après «Nouzha, retour à la nouba»

Farid Khodja revient avec «Ivresses andalouses»

Page 13

Prenant part au Sommet de l'UA à Addis-Abeba

Tebboune annonce la création d'une agence de coopération à vocation africaine

■ Prenant part aux travaux du 33^e Sommet de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), ouverts hier, à Addis Abéba, en Ethiopie, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, annonce la création d'une agence algérienne de coopération internationale à vocation africaine, destinée à renforcer la collaboration de l'Algérie avec les pays voisins, notamment avec les pays du Sahel.

Par Louiza Ait Ramdane

Il a exprimé ainsi, l'engagement de l'Algérie à contribuer «plus efficacement» au développement du continent africain. Cette agence aura pour principale mission «la concrétisation sur le terrain de notre volonté de renforcer l'aide, l'assistance et la solidarité avec les pays voisins, notamment les pays frères au Sahel», a-t-il souligné à l'ouverture du Sommet. Tous les domaines de coopération seront couverts par cette agence qui sera dotée de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions à travers la réalisation de projets concrets et utiles. Il s'est engagé, à ce titre, à suivre «personnellement» les programmes de cette nouvelle agence et à s'efforcer de «placer à sa tête une personnalité ayant les compétences et le savoir-faire requis pour la réalisation de notre aspiration à une solidarité fraternelle».

Pour le président Tebboune, la création de cette agence s'inscrit dans le cadre de sa volonté «d'imprimer une nouvelle dynamique à la coopération internationale de l'Algérie, notamment en direction des pays frères en Afrique et au Sahel».

«L'Algérie ne saurait ignorer les pays frères et voisins, encore moins le continent africain dont elle est partie intégrante et le prolongement naturel. Cette africanité nous l'avons quelque peu occultée, ces dernières années, parce que focalisés sur nos affaires intérieures, mais nous sommes aujourd'hui résolus à y revenir, rapidement et fortement, dans le cadre renouvelé de l'Union africaine et au niveau des relations bilatérales», a-t-il affirmé.

Le président de la République a réitéré, à l'occasion, la disponibilité de l'Algérie à «contribuer au renforcement de l'intégration régionale et aux efforts permettant à notre continent de prendre en charge lui-même ses problèmes et d'en finir avec sa mar-



ginalisation dans les relations internationales et l'économie mondiale pour prendre son destin en mains et s'approprier son processus de développement dans toutes ses dimensions».

Tebboune regrette le retard dans le règlement du conflit au Sahara occidental

Le président de la République, a indiqué avoir exhorté le secrétaire général des Nations unies à «hâter» la désignation de son envoyé personnel et à relancer le processus de règlement de la question du Sahara occidental. «Force est de constater, avec regret, que depuis la démission de l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, le processus de paix onusien est sur une voie semée d'embûches. J'ai d'ailleurs adressé, il y a quelques jours, une lettre au SG de l'ONU pour l'exhorter à hâter la désignation de son envoyé

personnel et à relancer le processus de règlement de la question du Sahara occidental», a fait savoir le Président.

Il a déploré le fait que la question du Sahara occidental n'ait toujours pas trouvé de règlement, alors que «depuis de longues années, l'Organisation des Nations unies et le Conseil de sécurité, appuyés par notre Organisation continentale, s'emploient à la mise en œuvre du plan de règlement de la question du Sahara occidental basé sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination». «A ce titre, des efforts sincères et de bonne foi s'imposent dans la quête d'une solution à la seule question de décolonisation en suspens en Afrique», a souligné le président de la République, mettant l'accent sur la nécessité d'«une solution qui garantisse le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, à travers l'organisation d'un référendum libre et régulier conformément aux résolutions pertinentes de l'UA et de l'ONU».

Le président Tebboune, a réaffirmé, dans ce cadre, l'attachement de l'Algérie au «caractère immuable de la position africaine en faveur de la juste cause sahraouie et du parachèvement du processus de décolonisation en Afrique loin de toute manœuvre de tergiversation et de la politique du statu quo». Il a tenu, par la même occasion, à «louer les réalisations majeures et la contribution efficiente de l'UA en matière de règlement des conflits et de consolidation de la paix aux niveaux continental et régional, mais aussi pour l'édification d'un système de sécurité collective, à travers la mise en place des cadres institutionnels des mécanismes de paix et de sécurité, en vue d'opérationnaliser les processus de règlement pacifique et de mettre fin aux crises».

L'Algérie jouera pleinement son rôle en Afrique et dans le monde

En outre, le président Tebboune, a affirmé que «la nouvelle Algérie en édification demeurera fidèle à ses principes et engagements et jouera, dorénavant, pleinement son rôle en Afrique et dans le monde». Il a exprimé l'engagement de l'Algérie à contribuer «plus efficacement» au développement du continent africain. «Notre expérience réussie conforte notre conviction que le règlement des crises dans notre continent passe par la solution pacifique, le dialogue inclusif et la réconciliation nationale loin de toute immixtion étrangère», a-t-il dit, après avoir rappelé la tragique décennie vécue par l'Algérie dans les années 90.

L'Algérie s'attèlera, «toujours et inlassablement», au soutien des efforts visant l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique et continuera à «appuyer les initiatives tendant à résoudre les conflits, défendre les causes justes des peuples militant et combattant pour le recouvrement de leurs droits fondamentaux et l'exercice de leur droit à l'autodétermination, principalement la cause palestinienne», a encore affirmé le chef de l'Etat. Il a souligné que l'Algérie a entamé, après les élections, le chemin des réformes, décidant de «changer son système de gouvernance». «Aujourd'hui, grâce à l'énergie salvatrice de son peuple et de sa jeunesse, l'Algérie est engagée dans une nouvelle ère pour la consolidation de sa démocratie et la réunion des conditions adéquates à son essor». Il a évoqué dans ce sens les perspectives qui s'ouvrent à l'Algérie, «résolument décidée à changer son système de gouvernance et à construire un Etat garantissant la justice sociale et la suprématie de la loi» et qui s'apprête, après l'élection présidentielle du 12 décembre dernier, à aller de l'avant dans le processus de réformes politiques, économiques et sociales.

L. A. R.

Economie circulaire

Le secteur privé peut contribuer à la création de près de 100 000 emplois

Le directeur général de l'environnement et du développement durable auprès du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nouar Laib, a assuré, hier à Alger, que le renforcement du rôle du secteur privé dans le domaine de la valorisation et du recyclage des déchets peut contribuer à la création de près de 100 000 emplois à l'horizon 2035. «Les emplois liés à la valorisation des déchets seront plus importants de par leur nombre que ceux qui seront liés à l'enfouissement de ces déchets et seront créés par le secteur privé qui jouera un

rôle majeur dans la valorisation de ces déchets», a indiqué M. Laib lors d'une présentation liée à la valorisation et le recyclage des déchets en Algérie, à l'occasion de l'inauguration du projet Filrec portant sur le même sujet. Il a cependant relevé que «la participation du secteur privé dans le marché de la gestion des déchets est encore très timide, voire limitée», ajoutant qu'il devient vital aujourd'hui que le secteur privé joue un rôle important dans la valorisation des déchets et ce, dans le but d'instaurer une économie circulaire. Il a indiqué que le

«système de gestion des déchets actuel demeure déséquilibré financièrement» avec un déficit annuel de 36,3 milliards de DA, ajoutant que les coûts de gestion (dépenses et investissements) représenteront 38,6 milliards de DA par an alors que les recettes ne sont que de 2,6 milliards de DA. Il a rappelé, dans le même contexte, que le développement socio-économique et l'accroissement démographique qu'a connus l'Algérie durant les dernières décennies ont induit non seulement une augmentation de la quantité des déchets mais aussi une évolution

assez complexe de leur qualité, ajoutant que leur élimination, sans impact sur la santé des citoyens et l'environnement, constitue l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics. «Le traitement écologique rationnel des déchets et la sensibilisation des citoyens sur les risques présentés par les déchets et leurs impacts sur la santé et l'environnement ainsi que la promotion des métiers et des services liés à la gestion des déchets, figurent parmi les points essentiels pour l'instauration d'une économie circulaire», a souligné le responsable. **Lamia N.**

Régime électoral, réforme fiscale, politique sociale...

Présentation et débat du plan du gouvernement demain à l'APN

Adopté jeudi lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres présidée par Abdelmadjid Tebboune, le projet de plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, devant être soumis à l'Assemblée populaire nationale demain, se répartit en cinq chapitres dont le premier s'intitule «Pour une nouvelle République née des aspirations populaires», traduisant l'esprit dans lequel a été élaboré ce projet de plan d'action.

Par Meriem Benchaouia

Le premier chapitre de ce projet, approuvé lors du dernier Conseil des ministres, s'articule autour d'un nombre de lignes directrices, en l'occurrence la refonte du dispositif législatif d'organisation des élections, la moralisation de la vie publique, la refonte de l'organisation et des modes de gestion de l'Etat et de ses démembrements et un exercice «plein» des droits et libertés. Le second chapitre traite de la réforme financière et du renouveau économique. Il y est notamment question de la refonte du système fiscal, de l'instauration de nouvelles règles de gouvernance budgétaire, de modernisation du système bancaire et financier et de développement de l'information statistique, économique et sociale et de la fonction prospective. En matière de renouveau économique, le document axe, entre autres, sur une amélioration «substantielle» du climat des affaires, le développement stratégique des filières industrielles et des mines, la rationalisation des importations et promotion des exportations, l'assainissement de la sphère commerciale et la transition énergétique.

Ce chapitre évoque, en outre, la question de l'emploi, à travers l'adéquation des programmes de formation avec les besoins du marché du travail et le soutien à la création d'activités. Le troisième chapitre est consacré au développement humain et à la politique sociale. Au titre du développement humain, le plan d'action du gouvernement aborde notamment les questions de la santé, l'enseignement, la formation et la culture. Dans le domaine de la politique sociale, il évoque, entre autres, la conso-



PH. > D. R.

olidation du pouvoir d'achat du citoyen, la préservation et la consolidation des systèmes de sécurité sociale et de retraite et l'accès au logement. Le quatrième chapitre porte sur la politique étrangère devant être «dynamique et proactive», alors que le cinquième est dédié au renforcement de la sécurité et la défense nationale. Dans le préambule, le plan d'action du gouvernement dresse un état des lieux, en relevant, d'abord, que le peuple algérien «dans un formidable sursaut, historique, caractérisé par un pacifisme hors du commun», a exprimé et affirmé «sa forte aspiration pour le changement, la démocratie, la justice sociale et l'Etat de droit».

Ces valeurs fondamentales, est-il souligné, sont «à la base» des besoins exprimés par les Algériens et les Algériennes qui sont sortis pacifiquement, le 22

février 2019, pour «mettre fin aux errements du pouvoir d'alors et demander une refonte de la gouvernance de l'Etat allant dans le sens d'une réelle démocratie qui permet au peuple d'être la source unique de tous les pouvoirs». Le préambule met en évidence, ensuite, une crise multidimensionnelle issue de «dérives successives» dans la gestion des affaires publiques et d'une «mainmise de forces occultes et extraconstitutionnelles sur les leviers de la décision politique», ayant eu pour conséquence une «corruption érigée en système de gouvernance» et faisant peser des «menaces majeures sur la souveraineté nationale».

Faisant sienne cette dynamique historique (nldr : mouvement populaire du 22 février), le gouvernement affirme qu'il veillera à concrétiser, dès l'aboutissement de la révision constitution-

nelle, l'engagement du président de la République de revoir, d'une manière «profonde», l'ensemble du dispositif d'organisation des élections dans l'objectif d'en faire un «véritable moyen d'expression de la volonté populaire».

La nouvelle politique économique et financière constituera, quant à elle, la «fer de lance» de l'action du gouvernement qui ambitionne, à travers le présent plan d'action, de créer les mécanismes pour la relance du développement et l'émergence d'une économie diversifiée, créatrice d'emplois et de richesses et «libérée du carcan bureaucratique qui étouffe non seulement les entreprises mais qui bloque, également, la capacité de notre économie à croître durablement».

M. B.

Présence de «tous les accusés à l'exception du général-major Tartag» Ouverture du procès en appel au tribunal militaire de Blida

Condamnés à des peines de 15 ans de prison chacun, et après validation de la demande de la défense portant appel du jugement, le procès en appel de Louisa Hanoune, Saïd Bouteflika, Toufik et Tartag, s'est ouvert hier au tribunal militaire de Blida en l'absence de Athmane Tartag.

A ce titre, l'avocat de la défense, Khaled Bouraoui, dans une déclaration télévisée, a confirmé la présence au procès de «tous les accusés à l'exception du général-major Athmane Tartag». C'est ainsi, poursuit-il, que l'ouverture du procès dans la

matinée a été consacrée à l'audition du général Mohamed Médiène, alias Toufik, qui déclarera au tribunal qu'il était «le premier à combattre la corruption», et ce, en chargeant les services du DRS d'enquêter sur des grosses affaires, comme celle de Sonatrach. En outre, Saïd Bouteflika et Louisa Hanoune devaient être entendus hier après-midi et le procès se poursuivra aujourd'hui. Précisant que «lors de la séance d'aujourd'hui, l'ancien président du Conseil constitutionnel a été consulté», M^e Bouraoui a déclaré que ce dernier a estimé que cette affaire

«ne peut être qualifiée de complot ou atteinte contre le régime». Il a affirmé, à ce propos, que «le recours au Conseil constitutionnel réfute le caractère pénal de la rencontre qui a eu lieu entre les accusés».

Parallèlement au déroulement de l'audience, un rassemblement de soutien pour la libération de Louisa Hanoune s'est tenu devant l'enceinte du tribunal militaire, dénonçant l'accusation de «complot» retenue contre leur SG et la peine retenue contre elle en première instance. Ils maintiennent qu'elle était (lors de sa rencontre avec le général

Toufik) «dans le rôle d'acteur politique de participer à des réunions officielles pour contribuer à la recherche de la solution à la crise politique». Pour mémoire, Saïd Bouteflika, frère et conseiller du président déchu, Mohamed Médiène, ancien chef du DRS, Bachir Tartag dit Athmane, coordinateur des services de sécurité auprès de la présidence de la République, avaient été arrêtés le 5 mai dernier, tandis que Louisa Hanoune a été interpellée quatre jours plus tard. Tous ont été poursuivis, rappelons-le, pour «des faits commis dans une enceinte mili-

LA QUESTION DU JOUR

Le bon candidat à opposer à Trump

Suite de la page une

Pete Buttigieg est arrivé en tête ou au coude à coude avec Sanders pour avoir profité bien plus que ce dernier de quelque chose qui pourrait tenir lieu d'un report de voix. Il ne bénéficierait pas de cette aubaine dans la primaire du New Hampshire, ni d'ailleurs dans aucune des primaires à venir. En revanche, la possibilité théorique existe qu'il réalise le même exploit dans les caucus à venir. On peut le vérifier dès le prochain, celui du Nevada, programmé pour le 22 février. Dans la primaire du New Hampshire, le grand favori c'est Bernie Sanders, qui déjà en 2016 l'avait remportée très largement devant Hillary Clinton, dont peu doublaient alors qu'elle ne devienne la première présidente des Etats-Unis. Dans ces conditions, on voit mal comment il pourrait faire pour perdre demain. Historiquement parlant, un candidat démocrate qui gagne, ou quasiment, dans l'Iowa puis dans le New Hampshire, deux Etats qui pourtant sont tous loin d'être particulièrement représentatifs du reste de l'Amérique, est assuré d'être au moins un des deux parmi lesquels les démocrates choisiront à la fin celui qui les représentera. En l'espèce, celui ou celle à qui reviendra la tâche primordiale d'empêcher la réélection de Donald Trump. Entre un candidat qui à leurs yeux aurait des failles, mais dont le caractère est le mieux fait pour un duel impitoyable avec Trump, et un fort bon candidat selon leurs critères, mais qui serait soupçonné de faiblesse envers ce dernier, à coup sûr c'est au moins bon qu'ils accorderont la nomination en juillet à Milwaukee, la capitale du Wisconsin. Il n'est pas à exclure qu'on puisse connaître avec une grande probabilité dès après-demain l'identité de ce candidat. Or, pour ce qui est de la combativité, de l'envie de vaincre, de la détestation pour Trump, qui en aurait plus que Sanders, que ni l'âge ni même une crise cardiaque, subie en octobre dernier, n'ont pu arrêter ?

M. H.

taire qualifiés par la loi de crimes de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité militaire et de complot contre l'autorité de l'Etat, faits prévus et réprimés respectivement par l'article 284 du code de la justice militaire et les articles 77 et 78 du code pénal». Le Tribunal militaire de Blida avait condamné, le 25 septembre dernier, ces quatre accusés à quinze ans de réclusion criminelle. Lynda Naili

Dans un deuxième rassemblement à Béjaïa

Des citoyens exigent la gratuité d'accès au lac Mezaïa

■ Des centaines de citoyens et des animateurs associatifs ont observé avant-midi après-midi un rassemblement de protestation devant le portail principal du parc d'attractions «Ali Vava», sis à l'intérieur du lac Mezaïa, à Amriw.

Par Hocine Cherfa



C'est la deuxième action du genre après celle de la semaine passée. Les mécontents exigeaient, encore une fois, la gratuité de l'accès au lac et la mise en place d'une «commission d'enquête»

sur l'attribution de cet espace exploité par une entreprise privée dans le cadre d'une concession longue durée. Une quinzaine

d'associations de défense de la nature et de l'environnement, des associations de quartiers dont l'association des 1 000 logements Ihaddaden, l'Association Ardh, Association Nemla, Association de la cité Moula, Association du quartier Ahmed-Cherhar, Ligue des activités artistiques (arts plastiques), Association de la cité Mestar, Association des sports de montagne de Béjaïa, ont signé une pétition pour exiger une commission d'enquête sur les conditions d'attribution de l'autorisation d'exploitation d'une durée de 33 années, réclament aux autorités de revoir les clauses de ladite attribution qui pénalise, selon eux, les familles béjaïouies notamment les citoyens qui veulent juste s'y rendre pour passer un moment de repos, décompresser après une journée de travail ou le week-end, faire du footing et humer l'air frais à l'intérieur de ce lac qui attire plusieurs centaines d'espèces d'oiseaux

chaque année. L'action a été soutenue par la députée M^{me} Ikhlef Zina qui n'a pas manqué de l'exprimer publiquement lors du rassemblement. Les protestataires exigent la sauvegarde et le classement de la zone humide, la restitution des espaces bétonnés autour du lac et sa protection par les autorités concernées, l'arrêt des nuisances sonores et autres que subissent les volatiles (animaux) au sein du lac, l'arrêt des intimidations judiciaires à l'encontre des personnes qui défendent les intérêts de la ville et l'accès gratuit au lac. Les auteurs de la déclaration dont nous détenons une copie, regrettent le silence radio des autorités concernées après la première action citoyenne de la semaine dernière et estiment que «certains responsables considèrent la ville de Béjaïa comme une propriété privée», liton dans le document.

H. C.

Protection des investissements

La révision des lois et la formation des experts d'arbitrage recommandées

Les participants à la conférence internationale sur la protection juridique et judiciaire des investissements, organisée vendredi et samedi à Alger, ont recommandé la révision des lois régissant l'investissement et la création d'instituts de formation des avocats dans le domaine de l'arbitrage, insistant sur la mise en place de centres d'arbitrage compétents en Algérie afin de contribuer à une meilleure attractivité du pays. Au terme de deux journées de communications et de débats, les participants à la conférence internationale sur la protection juridique et judiciaire des investissements, organisée par l'Union internationale des avocats (UIA) en collaboration avec l'Ordre des avocats d'Alger, ont adopté une série de recommandations en vue d'améliorer les mécanismes de protection juridique et judiciaire des investissements en Algérie, dont la nécessité de procéder à une révision «globale et profonde» des textes régissant les investissements nationaux et étrangers. Les trois ateliers mis en place pour le suivi des travaux de cette conférence, placée sous le haut patronage du

président de la République Abdelmadjid Tebboune, ont formulé plusieurs recommandations à même de conférer à l'Algérie une place de choix parmi les pays protégeant le mieux les investisseurs. Dans ce contexte, des experts, des universitaires, des avocats et des magistrats, venus de plusieurs pays de la région et d'Europe, ont souligné l'importance d'une loi relative à l'arbitrage en Algérie qui sera indépendante de la loi sur les procédures civiles et administratives. Il a été précisé à ce sujet que l'adoption d'un texte basé sur les normes élaborées par l'Organisation des Nations unies dans le modèle dit «UNCTAD» régissant le monde du règlement des différends commerciaux et économiques sera la voie appropriée, sachant que 70 pays ont adhéré à ce modèle. La mise en place des mécanismes de lois spécifiques pour créer des centres d'arbitrage en Algérie a été aussi évoquée comme une mesure indispensable par les intervenants, expliquant dans ce sillage que le code de procédure civile et administrative n'a pas spécifié les conditions de création de centre d'arbitrage.

L'Algérie qui ne dispose que d'un seul centre d'arbitrage, abrité par la Chambre algérienne de commerce et d'Industrie (CACI), devra en outre arrêter une liste de centres d'arbitrage agréés et une autre liste contenant les spécialistes d'arbitrage qui seront disponibles et accessibles auprès des ministères du Commerce et de la Justice. La formation des magistrats qui ne disposent pas de compétences dans le règlement des conflits et litiges économiques a été vivement recommandée par les participants, au même titre que celle des avocats. A ce propos, il a été soulevé la question du recours «systématique» des entreprises algériennes à des bureaux d'avocats étrangers, ce qui engendrent des coûts «énormes» au détriment de l'économie nationale et de la formation des avocats algériens. La conclusion de conventions de partenariat avec les Etats qui ont participé à la présente conférence, à l'instar de l'Egypte, l'Arabie saoudite, l'Espagne et la France, constitue, selon les intervenants présents, un moyen pour réaliser des échanges d'expérience et des occasions de parfaire les

formations des spécialistes algériens d'arbitrage. La création d'une autorité nationale de protection des données personnelles afin de réactiver la loi y afférent et la collaboration avec des pays partenaires pour assurer une meilleure protection des données des entreprises et des personnes dans la nouvelle ère de l'économie mondialisée a été également retenue comme une mesure indispensable dans le cadre de la défense des intérêts des entreprises algériennes. Parmi les recommandations formulées figure aussi la question de la publication des textes d'application des lois. Les participants ont appelé le législateur à ne jamais adopter un projet de loi qui ne comprend pas la totalité des textes d'application y afférents afin d'éviter des situations de blocage. Par ailleurs, les participants ont invité les pouvoirs publics à s'abstenir à prendre des décisions, des arrêtés ou des ordonnances qui remettent en cause des lois existantes régissant le domaine de l'investissement et du commerce, afin de garantir une stabilité du cadre juridique. **Hani T.**

Ressources en eau

Un «Cercle de l'eau» voit le jour

Le «Cercle de l'eau», un espace réunissant les cadres retraités du secteur des Ressources en eau, a été lancé samedi par le ministère de tutelle dans le but d'améliorer les performances du secteur, notamment en matière de service public de l'eau. S'exprimant à l'occasion de la tenue de la première réunion du Cercle au niveau du «Foyer de l'eau» (promenade des Sablettes), le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a fait savoir que cet espace regroupait des cadres du secteur, des chercheurs et des universitaires spécialistes du domaine. La création de ce cercle vise à tirer profit des

expériences et des expertises des cadres retraités du secteur des Ressources en eau, étant «une mémoire vivante» du secteur, a souligné le ministre, ajoutant que ces derniers disposent de connaissances permettant de contribuer à la bonne gestion du secteur et d'aider le ministère à résoudre les problèmes relatifs à l'eau. M. Berraki a affirmé, dans ce cadre, que son département s'était fixé pour priorité l'amélioration de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau potable, relevant que «des efforts importants avaient été consentis en termes de réalisation de structures, de réseaux de distribution et de collecte de l'eau». D'autres

problèmes subsistent toutefois, principalement en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable des citoyens des régions isolées et la distribution régulière de cette ressource, a-t-il ajouté. Le Cercle se penchera, lors de sa prochaine rencontre, sur la question de l'amélioration du service public en matière d'eau, a fait savoir le ministre, affirmant que la particularité de cet espace résidait dans l'échange libre des idées et des points de vue, et la formulation de propositions à même de corriger les erreurs du passé. Il permettra aussi de raffermir les liens professionnels et humains entre les cadres retraités et les responsables actuels

du secteur. Le ministre a indiqué, par ailleurs, que son secteur s'employait à la révision du système juridique du secteur, à travers l'examen des lois en vue de leur adaptation à la nouvelle stratégie tracée à l'horizon 2025 et des priorités du secteur, ajoutant que les membres du Cercle peuvent contribuer, en formulant des propositions en la matière. Pour ce qui est du Plan d'urgence prévu pour le secteur, M. Berraki a indiqué que sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un programme interministériel entre le ministère des Ressources en eau et le ministère de l'Intérieur a été tracé, «en vue d'une prise en

charge de suite des régions reculées». Pour leur part, les cadres retraités ont salué l'initiative de création du Cercle de l'eau, assurant de leur disposition à mettre leurs expériences et savoirs au service de l'amélioration de la performance du secteur. Cette rencontre a été une occasion pour certains de ces retraités de mettre en avant la nécessité de développer le dessalement de l'eau de mer pour faire face aux retombées des changements climatiques sur les ressources en eau, d'encourager les industries permettant ce développement et de tirer profit de l'université en matière de recherche. **Y. B.**

Pétrole/Abdelmadjid Attar :

«L'Opep et ses partenaires devraient recourir à une baisse de production additionnelle»

■ L'expert dans les questions énergétiques, ancien ministre des Ressources en eau et ancien P-dg de Sonatrach, Abdelmadjid Attar, évoque, dans un entretien accordé à l'APS, des répercussions importantes du coronavirus sur la demande pétrolière mondiale et sur les prix du baril qui risquent de descendre sous la barre des 50 dollars. Il estime nécessaire que l'Opep et ses partenaires recourent à une réduction additionnelle de leur offre d'ici mars prochain.

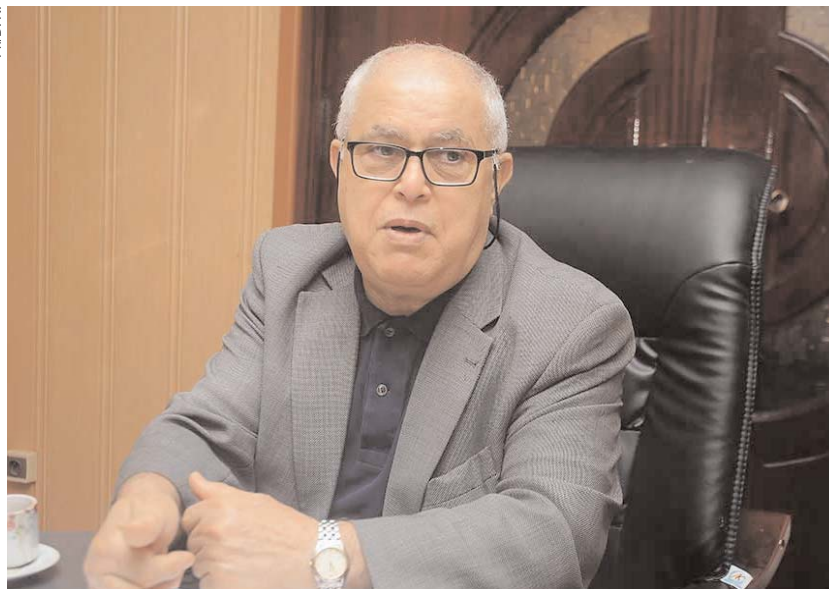
Par Malek M.

PH.D.R.

Depuis l'apparition du coronavirus en Chine, les prix du pétrole ont sensiblement chuté. Pensez-vous que cette épidémie virale constitue la seule origine de cette baisse ou s'agit-il également d'autres facteurs ?

Abdelmadjid Attar : C'est effectivement l'épidémie du coronavirus qui est à l'origine de la baisse du prix du pétrole, parce qu'elle a eu des impacts négatifs sur tous les autres paramètres dont dépend le marché pétrolier, y compris les fondamentaux.

Le premier impact est déjà la baisse de la consommation chinoise de pratiquement 3 millions de baril/jour depuis le début de l'épidémie, une baisse causée par le recul des volumes raffinés, lui-même causé par une énorme baisse du trafic de transport terrestre, maritime et aérien, entraînant une hausse des stocks de carburants qui sont au maximum de leur niveau. Cette réaction en chaîne au sein du deuxième consommateur mondial de pétrole, a aussi des impacts négatifs sur tous les échanges commerciaux et industriels avec ses partenaires, qui entraînent automatiquement une baisse de la demande mondiale et une augmentation des stocks, surtout dans le secteur des transports, principal consommateur de pétrole.



Faut-il s'attendre à ce que cette baisse s'inscrive dans la durée ?

La baisse est déjà importante puisque le baril a chuté à 54 dollars et pourrait encore continuer de baisser pour se situer entre 45 et 50 dollars dans les mois à venir, parce que cette épidémie a eu un impact sur la mobilité en Chine d'abord, puis entre la Chine et les autres pays. Et qui dit mobilité dit transport, un secteur énergivore et principal consommateur de pétrole.

Même une solution médicale rapide à cette épidémie ne permettra un rétablissement du marché qu'après plusieurs mois. Nous sommes donc en face d'une situation qui peut probablement faire reculer la demande mondiale de pétrole en 2020, et dans le meilleur des cas le stabiliser au même niveau que 2019, ce qui signifie, dans les deux cas, un prix du baril très fragile.

Le Comité technique de l'Opep+ a recommandé, lors d'une réunion extraordinaire

tenue entre mardi et jeudi à Vienne, une nouvelle réduction de la production pétrolière. Pensez-vous qu'une telle décision permettrait d'équilibrer le marché pétrolier ou alors qu'une simple prolongation de l'accord actuel de réduction de la production, au-delà du 31 mars prochain, suffirait pour soutenir les cours ? Quel serait alors l'impact sur l'Algérie ?
A mon avis la prolongation de

la réduction de la production est plus que nécessaire, mais insuffisante sur l'année 2020, au regard des incertitudes qui existent encore sur l'évolution de la situation en Chine au cours des prochains mois. Je pense qu'une réduction additive est à envisager sérieusement d'ici le mois de mars.

Pour l'Algérie, ce n'est qu'un tout petit producteur au sein de l'Opep, et elle sera plus affectée par la baisse du prix plutôt que par une éventuelle baisse de production de sa part. Si le baril se stabilise ou atteint une moyenne de 50 dollars pour toute l'année 2020, il y aura automatiquement des impacts négatifs sur l'économie, mais il est trop tôt pour avancer la moindre hypothèse au sujet des programmes de développement. Une loi de finances complémentaire est prévue pour cette année, et je pense qu'elle va répondre à cette question. **M. M./APS**

Khenchela

Augmentation «sensible» de la production d'olive

La production d'olive a enregistré au titre de la saison agricole 2018-2019 à Khenchela une augmentation «sensible» de près de 43 % comparativement à la saison précédente, apprend-on hier de la Direction des services agricoles (DSA).

Selon Imad-Eddine Mokdad, chef du bureau statistique de la DSA, la récente

récolte d'olive a atteint 96 000 quintaux dont plus de 92 000 quintaux destinés à la production de l'huile d'olive et 2 844 quintaux à la consommation directe. La production de l'huile d'olive obtenue au niveau des cinq huileries locales a atteint 18 500 hectolitres, a ajouté Mokdad qui a expliqué l'évolution considérable de la récolte par l'extension de

la surface des vergers productifs et la bonne pluviométrie de l'année passée, outre la politique de soutien public et de vulgarisation. Malgré l'augmentation de la production d'huile d'olive, le prix du litre de cette huilerie a augmenté à 900 DA en raison de spéculation qui persiste sur le marché, est-il relevé.

Salem K.

Pérou

La balance commerciale a enregistré un excédent de plus de 6 milliards de dollars

La balance commerciale péruvienne a enregistré un excédent de 6,614 milliards de dollars l'année dernière, selon les chiffres révélés par la Banque centrale. La valeur de l'excédent avait atteint en décembre dernier 1,22 milliard de dollars, a ajouté la Banque centrale, notant que le total des exportations s'est élevé à 47,688 milliards de dollars, soit une baisse de 2,8 % par rapport à 2018.

De son côté, la valeur des importations péruviennes s'est élevée à 41,074 milliards de dollars au cours de l'année écoulée, un volume en baisse par rapport à 2018, principalement en raison de la chute des prix du

pétrole et ses dérivés. En décembre dernier, la valeur des exportations a atteint 4,608 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 6,6 % par rapport au même mois de l'année dernière, précise la même source. Au cours du dernier mois de l'année dernière, les importations totales se sont élevées à 3,388 milliards de dollars.

Selon l'Institut péruvien des statistiques, le taux de croissance économique au Pérou entre janvier et novembre de l'année dernière était de 2,14 %.

Dans un rapport, l'institut a relevé que l'économie péruvienne a enregistré au cours

du mois de novembre une croissance de 1,86 %, accumulant ainsi 124 mois de croissance continue. La performance positive de l'économie péruvienne au cours du mois de novembre 2019 est due à l'augmentation de la demande extérieure de produits classés dans la catégorie non conventionnelle (9,21 %) dans des secteurs tels que l'agriculture, la pêche, le fer, l'acier et les produits chimiques. Elle s'explique également par l'augmentation de la consommation des ménages (3,14 %) et la croissance des crédits à la consommation (12,83 %).

N. T./Agences

Dettes argentine Cristina Kirchner réclame une décote «substantielle» au FMI

LA VICE-PRESIDENTE argentine, Cristina Kirchner, a réclamé à La Havane une «*décote substantielle*» au Fonds monétaire international (FMI), coupable, selon elle, d'avoir consenti un prêt «*illégal*» à son pays. «*Il devrait au moins accorder une décote substantielle, parce qu'il (le FMI) a consenti un prêt (...) qui viole les obligations du Fonds monétaire international*», a déclaré M^{me} Kirchner, en présentant son ouvrage «*Sincèrement*» à la Foire du livre de La Havane.

Elle a également qualifié d'«*illégal*» ce prêt, un crédit-bail de 57 milliards de dollars, dont l'Argentine a déjà touché 44 milliards. Le président argentin Alberto Fernandez vient de conclure une tournée européenne pour demander l'aide des pays européens au refinancement de la dette de son pays, d'un montant total de 195 milliards de dollars, soit 57 % du produit intérieur brut (PIB) argentin.

M. Fernandez estime que l'Argentine ne sera pas en mesure de respecter ses engagements tant qu'elle n'aura pas renoué avec la croissance. L'Argentine est en récession depuis la mi-2018.

R. E.

Pôle urbain de Safsaf à Blida

Engagement à la distribution progressive des logements dans les plus brefs délais

Les 14 000 unités de logements réalisées au pôle urbain de Safsaf, sur les hauteurs de Meftah (à l'extrême-est de Blida), et enregistrant un retard dans leurs travaux d'aménagements externes, seront distribuées de façon progressive et dans les plus brefs délais, selon l'engagement pris par le wali, Kamel Nouisser.

Par Nassima A.

Dans le cadre de sa première sortie d'inspection, le nouveau wali de Blida, qui s'est rendu sur le chantier de ces logements, dont les travaux d'aménagements, lancés depuis près de trois mois, n'ont pas dépassé les 15%, s'est engagé à «remédier à ce retard», et à la «distribution de ces logements progressivement et dans les plus brefs délais», a-t-il assuré. L'autre problème avancé pour le retard de livraison de ce programme d'habitat, englobant des logements AADL et publics locatifs, destinés aux habitants de la wilaya, est représenté par son non raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz et d'AER en raison des aspérités difficiles de cette région de montagne. Rejetant les différentes justifications des responsables en charge de ces projets, le chef de l'exécutif de Blida les a instruit de l'impératif de procéder à «la levée des différentes contraintes constatées, en vue de remédier à cette situation, dont le tribu est

payé par le seul citoyen», a-t-il déploré. Parmi les projets en souffrance au niveau de ce nouveau pôle urbain de Safsaf, un projet de 3 750 logements AADL, dont le taux de réalisation est estimé à 80%, au moment où ses travaux d'aménagements externes n'ont pas dépassé les 14%, outre un autre projet de 4 450 logements publics locatifs (LPL). Le wali a annoncé, à l'occasion, qu'une invitation sera, à l'avenir, adressée aux représentants des citoyens, lors des visites d'inspection, en vue de faire le constat de la qualité des travaux et des contraintes rencontrées sur le terrain, dans un «objectif de proposer des solutions susceptibles d'aider l'administration dans leur aplanissement, dans le cadre de la politique participative entre citoyen-administration», a-t-il indiqué. A noter l'organisation, la semaine passée, par des citoyens d'Ouled Aich, bénéficiaires d'un lot de 1 030 LPL au niveau de ce pôle, d'un sit-in de protestation, pour réclamer la remise de leurs clés l'accélération du tirage au sort pour la désignation de la



PH. > D. R.

liste des bénéficiaires du projet de 80 logements de la cité «Feta» de la même commune. «Ce tirage au sort sera tenu, mardi prochain, au niveau de la

salle Hocine-Chaàlane du complexe sportif Mustapha-Tchaker», a assuré le wali, en réponse à cette doléance. Le nouveau chef de l'exécutif s'est, également,

rendu sur le chantier de dédoublement de l'axe routier reliant le pôle urbain de Safsaf à la ville de Meftah.

N. A./APS

Sidi Bel-Abbès

Vaccination de plus de 70 pc du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse et la rage

L'inspection vétérinaire de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a procédé à la vaccination de plus de 70 pour cent du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse et la rage, dans le cadre d'une campagne entamée le 15 décembre dernier, a-t-on appris de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya. Kadi

Diafi a indiqué que dans le cadre de cette opération, plus de 76 pc du cheptel bovin ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse et plus de 71 pc contre la rage, soulignant que le rappel de la vaccination contre ces deux maladies, étalée sur un intervalle de six mois pour ce qui est de la

fièvre aphteuse et de 12 mois pour la rage se poursuit de manière satisfaisante. La période de rappel a permis de vacciner un cheptel de plus de 19 000 têtes de bovins contre la fièvre aphteuse et plus de 18 000 têtes contre la rage, a fait savoir la même source, faisant observer

que la wilaya de Sidi Bel-Abbès a bénéficié de plus de 19 000 doses de vaccins, de même qu'elle dispose d'un stock de plus de 10 000 doses réceptionnées l'année passée, ce qui lui permet de réaliser l'objectif qu'a tracé l'inspection vétérinaire de la wilaya, celui de faire vacciner un

cheptel de plus de 26 000 têtes de bovins. A l'effet d'assurer une meilleure gestion de cette opération qui se poursuit jusqu'au 15 mars prochain, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya a annoncé la mobilisation de 54 vétérinaires qui exercent à titre privé, répartis sur six secteurs, lesquels seront dotés des doses de vaccins nécessaires pour assurer la couverture des besoins des éleveurs. M. Diafi a révélé, par ailleurs, qu'il sera procédé à la vaccination du cheptel contre la peste des petits ruminants vers la fin avril prochain, après réception du vaccin. Pour rappel, la wilaya de Sidi Bel-Abbès dispose d'un cheptel estimé à 26 000 têtes de bovins dont 15 000 vaches laitières, occupant ainsi la première place en matière de production laitière avec plus de 97 millions de litres de lait au titre de l'année 2019.

Samy T.

Tipasa

Plus 6 000 unités de logements programmées à la distribution durant cette année

Plus de 6 000 unités de logements (toutes formules confondues) sont prévues à la distribution durant cette année 2020, dans la wilaya de Tipasa, selon l'annonce faite par le chef de l'exécutif de la wilaya, Hadj Moussa Amar. «Les services de la wilaya prévoient notamment la distribution de 6 000 logements publics locatifs, durant cette année, si les entreprises réalisatrices respectent leur engagements et livrent leurs projets dans les délais, notamment concernant les programmes de logement publics locatifs et AADL», a indiqué le wali, en marge d'un point de presse animé au siège de la wilaya. Le wali de Tipasa a assuré qu'une «priorité» sera accordée dans son plan d'action, au secteur du logement, dont particulièrement les «projets achevés de réalisation, mais dont les aménagements externes et internes constituent une contrain-

te pour leur livraison», est-il déploré. Une priorité sera, également, accordée, a ajouté le nouveau wali désigné, dans le cadre du mouvement partiel effectué, dernièrement, par le président de la République, à la «remise des clés de près d'un millier de logements, ayant fait l'objet d'enquêtes par la commission des recours de la wilaya». Sachant

que ces logements n'ont pas encore été remis à leurs bénéficiaires, en dépit de l'affichage de leurs listes, depuis près d'une année, dans les communes de Tipasa et Hameur El Ain. S'agissant des projets de logements, non encore lancés en travaux, le wali a fait part d'un lot de 1 700 unités, de différentes formules, non lancés pour cause de

déficit en foncier constructible. «Nous allons œuvrer, de concert avec les membres de l'exécutif concernés par ce dossier, en vue de trouver les solutions nécessaires, car la concrétisation de ces projets est de nature à atténuer la crise du logement», a-t-il estimé, a ce propos. O. Y.

Mascara

140 millions DA pour la rénovation des infrastructures scolaires

Une enveloppe financière de 140 millions de dinars a été mobilisée à Mascara dans le cadre d'une opération portant rénovation et rééquipement de plusieurs infrastructures scolaires, a-t-on appris du directeur de l'éducation, Yahia Bechlaghem. La dotation intervient au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a-t-il précisé, signalant que le budget indiqué est destiné à la rénovation et au rééquipement de plusieurs écoles primaires

et du cycle moyen (CEM). M. Bechlaghem a également fait part d'autres projets centralisés visant à augmenter les capacités d'accueil des infrastructures éducatives, à améliorer la couverture scolaire dans les différentes localités et à ériger de nouvelles constructions en acier en substitution aux anciennes installations en préfabriqué. Une étude est inscrite dans ce contexte pour la réalisation d'un nouveau lycée dans la commune de Tighennif en remplacement du

lycée en préfabriqué «El-Hadj Laaroussi», tandis que la commune d'El-Keurt sera dotée d'un lycée qui épargnera aux élèves les contraintes du déplacement vers d'autres établissements éloignés. Deux autres projets sont en outre inscrits pour la réalisation de deux CEM au niveau des communes d'El-Bordj et Tighennif, a fait savoir le directeur de l'éducation, annonçant encore la création de classes supplémentaires pour les cycles moyen (13) et secondaire (4).

R. R.

Cessez-le feu durable en Libye

Les belligérants vont poursuivre leurs pourparlers à partir du 18 février

■ Les belligérants de la crise en Libye, réunis à Genève depuis le 3 février sous l'égide des Nations unies, se sont mis d'accord, samedi, au terme de la première session de pourparlers en vue d'aboutir à un cessez-le feu durable en Libye, sur la nécessité de poursuivre leurs discussions à partir du 18 février prochain.

Par Sabiha O.

« **L**a première session de pourparlers (...) entamée le 3 février s'est achevée samedi », a indiqué dans un communiqué la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), précisant que les deux parties vont se rencontrer de nouveau à partir du 18 février prochain. « La bonne volonté ayant animé les deux parties lors de cette première session en vue d'aboutir à un cessez-le feu a motivé la Manul de proposer une nouvelle date pour la poursuite des pourparlers », a indiqué l'ONU. Lors de la première session des pourparlers, les belligérants ont admis la nécessité de transformer la trêve en vigueur en Libye en un cessez-le feu durable mais il reste quelques « points de divergence », avait auparavant indiqué l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé. « Des progrès ont été faits sur de nombreux sujets importants et nous avons devant nous des convergences dans plusieurs domaines », a indiqué M. Salamé devant la presse, au quatrième jour de tractations entre hauts responsables militaires des deux parties dans la capitale helvétique. Le chef de la mission onusienne en Libye a, toutefois, ajouté qu'il restait encore à « apporter des précisions à notre projet final » et à régler « deux ou trois points de divergence », sans préciser lesquels, pour arriver à un accord qui devra ensuite être entériné par les deux parties. L'émissaire



onusien a, en outre, indiqué qu'en plus de ces pourparlers militaires, des discussions étaient aussi prévues sur le volet économique le 9 février au Caire, et s'est déclaré confiant sur la tenue de négociations sur le volet politique à partir du 26 février à Genève. Mercredi, M. Salamé s'était félicité de voir les belligérants accepter de transformer la « trêve » en un « cessez-le feu durable » dont les paramètres restent à préciser. Il avait également déploré que les envois d'armes et de « combattants

étrangers » n'aient pas cessé en Libye. Mardi, M. Salamé a déploré la façon dont l'embargo sur les armes a été « incessamment » violé depuis la chute de l'ancien régime de Muammar Kadhafi en 2011, avec « des preuves » d'une ingérence étrangère croissante. A ce propos, il avait déclaré, à des journalistes à Genève qu'il espère que « ceux qui exportent ces armes en Libye comprennent qu'il y a déjà plus de 20 millions de munitions dans le pays, et que cela suffit, et que le pays n'a pas besoin de nouveaux équipe-

ments ». La violation de l'embargo « a permis la reprise des hostilités en Libye », a ajouté M. Salamé, rappelant que la conférence internationale sur la Libye, tenue à Berlin le mois de janvier dernier, a renouvelé la nécessité du respect dudit embargo. Les pourparlers de Genève sont sous les auspices des Nations unies à Genève. Ils impliquent cinq officiers supérieurs nommés par le Gouvernement libyen d'union nationale reconnu par l'ONU (GNA) dirigé par Fayez Serraj et cinq officiers supérieurs

nommés par l'Armée nationale libyenne (ANL), dirigée par Khalifa Haftar. La commission militaire a été l'un des résultats de la Conférence de Berlin du 19 janvier sur la Libye, visant la consolidation du cessez-le feu en vigueur en Libye et une réconciliation inter-libyenne.

Guterres juge « scandaleux » la poursuite des violations de l'embargo sur les armes

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a jugé samedi « scandaleux » la poursuite des violations de l'embargo sur les armes en Libye, affirmant que les pays qui y contribuent ne font qu'augmenter l'action des groupes terroristes dans la région. « Nous assistons vraiment à un scandale, c'est absolument inacceptable que l'embargo continue à ne pas être respecté et qu'on assiste de plus en plus à la présence des terroristes étrangers en Libye », a déclaré M. Guterres au cours d'une conférence de presse à Addis Abeba, tenue juste avant un sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur les crises au Sahel et en Libye. « Il faut que l'embargo soit respecté », a ajouté le SG de l'ONU, qui a insisté sur la mise en place de mécanismes pouvant garantir l'application concrète des décisions du Conseil de sécurité des Nations unies. Il est « évident », a-t-il poursuivi que « la crise en Libye a été sérieusement aggravée par la présence des mercenaires étrangers et des équipements de certains pays et ce en violation claire des mandats du Conseil de sécurité ». M. Guterres a soutenu que dans le cas de la Libye, « il faut rétablir la primauté de la loi internationale et l'application des décisions du Conseil de sécurité ».

S. O./APS

44^e anniversaire de la proclamation de la RASD

La wilaya de Samara accueillera les festivités de commémoration

La wilaya de Smara accueillera cette année l'événement central pour les festivités de commémoration du 44^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), a fait savoir le responsable du Secrétariat national du Front Polisario, Khatri Adouh. « Les activités commémoratives de cet événement important commenceront le 15 février au niveau local et régional », a précisé M. Adouh lors d'une conférence de presse tenue au siège des Archives de l'information. Il a ajouté que « la 20^e édition du Sahara Marathon, un événement sportif international de solidarité avec le peuple sahraoui, se déroulera parallèlement aux activités commémoratives du 44^e anniversaire de la RASD, avec la participation de quelque 150 coureurs de différentes nationalités ». « La distance marathon de 42 km, le semi-marathon, 10 km, 5 km et le mini marathon spécial pour les enfants seront courus », a indiqué M. Adouh, notant que l'événement international important sera couvert par divers médias internationaux. Il a aussi fait savoir que les camps des réfugiés sahraouis et les territoires libérés accueilleront d'autres événements nationaux et internationaux. Khatri Adouh a en outre affirmé, à l'occasion de ces événements, que « les tentatives

désespérées du régime de l'occupation marocaine de trouver quelqu'un qui reconnait sa souveraineté fictive sur le Sahara occidental en ouvrant des représentations et en organisant des activités sportives, est un exemple clair de son échec retentissant ». Le responsable sahraoui a également annoncé qu'il y aura d'autres événements internationaux à célébrer comme le « Forum international de solidarité des jeunes avec le peuple sahraoui », qui aura lieu dans la wilaya d'Aousser du 11 au 14 mars. Il a déclaré que le peuple sahraoui célébrera le 50^e anniversaire du soulèvement de Zemla le 17 juin 2020, et le 45^e anniversaire de la proclamation de l'unité nationale, le 12 octobre.

Le représentant sahraoui à Washington prononce un discours au Sénat américain

Le représentant du Front Polisario à Washington, Mouloud Saïd, invité à un dîner diplomatique auquel ont pris part des membres du Sénat, de la Chambre des représentants et des délégations étrangères, a prononcé un discours au nom de l'Afrique, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS). Dans son discours, Mouloud Saïd a

remercié les membres des deux chambres législatives de leur intérêt pour ce qui se passe sur le continent africain. Le représentant sahraoui en a profité pour informer les présents des détails du conflit du Sahara occidental. L'événement a été organisé par des membres du Congrès des Etats-Unis et « The Fellowship Foundation », une organisation religieuse à but non lucratif conçue pour rassembler des dirigeants politiques, religieux et commerciaux. Immédiatement après le discours du représentant sahraoui, le sénateur américain James Inhofe, président de la commission de défense du Sénat américain, a pris la parole. Inhofe a réaffirmé la position inébranlable du Congrès soutenant le peuple sahraoui et sa lutte pour sa juste cause. Il a également décrit la présence du Maroc au Sahara occidental comme illégale. M. Saïd avait auparavant été invité à un petit-déjeuner annuel, organisé chaque année à Washington, sous la présidence du président des Etats-Unis, Donald Trump. L'événement a réuni d'importantes délégations internationales et chefs d'Etat. Ces membres du Sénat, de la Chambre des représentants et des délégations étrangères ont participé au petit-déjeuner national annuel.

Kamel L.

Tunisie Limogeage de plusieurs chefs de districts de police

SELON les sources du site Al Chourouk, le ministre de l'Intérieur, dans le cadre de la lutte contre le phénomène de la violence et de la délinquance, a décidé de limoger plusieurs chefs de districts de police du Grand Tunis, à l'instar des districts de l'Ariana Nord, Sedjoui et les jardins de Carthage. D'autres cadres prendront leurs fonctions à ces postes. Selon la même source, d'autres mouvements similaires sont à prévoir dans d'autres districts du pays.

R. M.



Primaires démocrates

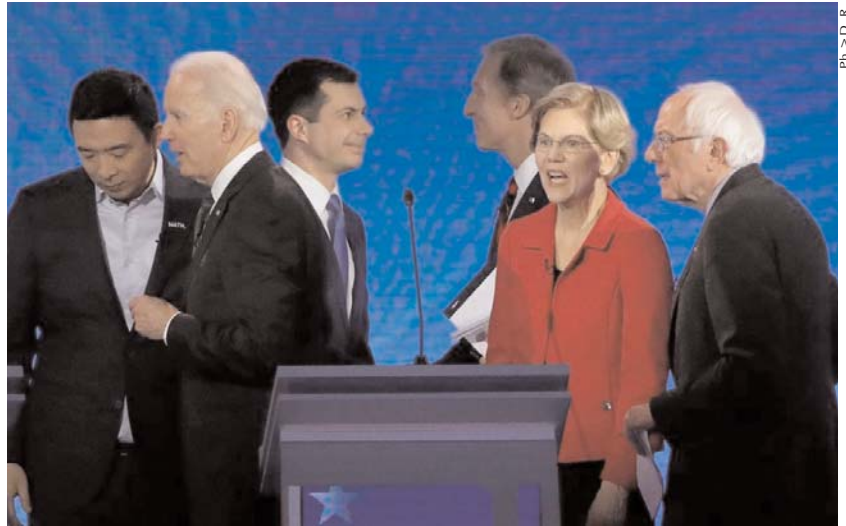
Après le débat, les candidats de retour sur le terrain

■ Pete Buttigieg et Bernie Sanders en tête, les candidats à l'investiture démocrate pour la présidentielle américaine sillonnaient samedi le New Hampshire, qui se prononcera mardi, un scrutin déjà capital après le coup d'envoi calamiteux des primaires dans l'Iowa.

Par Rosa C.

Le jeune ex-maire de South Bend – ville moyenne de l'Indiana – au programme modéré et rassembleur, et le sénateur «socialiste» autoproclamé sont sortis renforcés du débat télévisé qui rassemblait vendredi soir à Manchester les sept candidats qualifiés. Ils mènent dans les sondages dans cet État du nord-est, avec une légère avance pour Bernie Sanders grâce à son implantation dans le Vermont voisin. Suivent la sénatrice progressiste Elizabeth Warren, l'ancien vice-président Joe Biden et la sénatrice modérée Amy Klobuchar. «Ce

sont les derniers jours d'une élection incroyablement importante, qui va non seulement définir celui qui sera à la Maison Blanche pour les quatre prochaines années, mais aussi ce que c'est d'être un Américain pour les quatre prochaines années», a lancé Pete Buttigieg devant ses partisans à Keene. Il a assuré être «le mieux préparé pour battre Donald Trump», grâce au soutien des démocrates, des «indépendants qui veulent vraiment que ça change» et de ceux qu'il appelle les «futurs anciens républicains». L'ancien élu local a volontiers admis vendredi ne pas être «l'homme avec le plus d'années d'expérience à Washington»,



PH. > D. R.



Commentaire

Propositions

Par Fouzia Mahmoudi

Rachida Dati, ex-ministre de la Justice de Nicolas Sarkozy, avait essuyé les moqueries de nombres de ses collègues politiques à l'annonce de sa candidature à la mairie de Paris. L'élue de droite, maire depuis plusieurs mandats, du 7^e arrondissement de Paris, ne semblait en effet pas de taille à pouvoir remporter la capitale alors même que le duel attendu par tous se situait entre la socialiste Anne Hidalgo, l'actuelle maire de Paris et le candidat officiel de la République En Marche Benjamin Griveaux. Mais de récents sondages ont créé la surprise et surtout la panique du côté du parti présidentiel, lorsque Rachida Dati s'est retrouvée en seconde position des intentions de vote des Parisiens. Désormais, considérée comme une candidate «sérieuse» l'ancienne garde des Sceaux lance son offensive et plus la campagne municipale à Paris avance, plus les attaques contre la maire sortante s'intensifient. La candidate investie par Les Républicains a ainsi affirmé dans un entretien aux «Echos» de la semaine dernière qu'Anne Hidalgo avait semé «l'anarchie partout» dans la capitale. «Ce que je reproche à Anne Hidalgo et à son équipe, c'est qu'elles ont tout désorganisé, soit par incompétence, soit par idéologie...», a déclaré Dati. Elle regrette notamment que «la gauche» qui se «gargarise de la mixité sociale» a «créé des dynamiques de ghettos». Elle dénonce «une délinquance du quotidien qui a explosé à Paris», déplore une ville «de plus en plus sale et de plus en plus dégradée». «Un endroit dégradé ou sale génère l'insécurité», souligne la candidate LR. Pour remédier à ces dysfonctionnements, l'ex-ministre souhaite s'inspirer de l'ancien maire de New York, Rudolf Giuliani, qui a fait baisser la criminalité dans la ville, dans les années 1990. «Ce que Rudolf Giuliani a fait à New York, pas uniquement sur le plan de la sécurité, nous devrions pouvoir le réussir à Paris, a-t-elle affirmé. Il a bâti sa campagne et son action sur la tolérance zéro, mais surtout sur la qualité de vie. Il a redonné vie à des quartiers abandonnés. Il a recréé de la mixité. Il a sécurisé Central Park qui était, rappelez-vous, considéré comme un coupe-gorge». La maire du 7^e arrondissement de Paris souhaite notamment s'en inspirer pour «les bois de Vincennes et Boulogne». «Aujourd'hui, c'est le lieu de toutes les misères, de tous les trafics, de la traite d'êtres humains... Beaucoup de SDF et de migrants y ont installé leur campement. D'ailleurs, ils se battent souvent entre eux», regrettait-elle déjà au «Figaro» mi-décembre. Pour résoudre les questions de sécurité, Rachida Dati veut «créer une police municipale armée», pour permettre à la Police nationale d'être recentrée sur son cœur de métier. Elle propose également d'avoir recours à la «sécurité privée» pour surveiller «des sites sensibles ou des bâtiments publics». Des propositions qui pourraient toucher les électeurs qui réclament plus de propreté et de sécurité alors même que la maire socialiste c'est, elle, focalisée à faire de Paris une ville cosmopolite et écologiste, loin des préoccupations du quotidien de nombreux Parisiens. Néanmoins, Dati devra livrer une dure bataille avec Griveaux qui peut compter sur la force de frappe de LREM, alors que Les Républicains en perte de vitesse ces dernières années, n'ont que peu d'écho. Surtout, une victoire de leur candidate serait à coup sûr une grande victoire pour la droite qui aujourd'hui en aurait bien besoin.

F. M.

mais prône la fin de «la politique du passé», une pique à Bernie Sanders, 78 ans, et Joe Biden, 77 ans. Pete Buttigieg et Bernie Sanders ont revendiqué chacun la victoire dans l'Iowa, qui a ouvert la semaine dernière la saison des primaires. Le scrutin a pourtant tourné au fiasco avec des erreurs dans les résultats officiels diffusés seulement jeudi. Le parti démocrate a dû se résoudre à ne déclarer aucun vainqueur tant que les bulletins n'auront pas été revérifiés. Inconnu du grand public il y a un an, Pete Buttigieg est devenu à 38 ans un adversaire crédible et une cible pour ses rivaux. L'équipe de Joe Biden, favori des sondages nationaux mais relégué à la quatrième place dans l'Iowa, a raillé dans un clip vidéo diffusé samedi les accomplissements de «Mayor Pete» dans sa ville par rapport à ceux de l'ancien vice-président de Barack Obama. D'un côté: Obamacare, la grande réforme de l'assurance santé, ou le sauvetage de l'économie après la crise financière de 2008. De l'autre: les illuminations des ponts ou la rénovation des trottoirs de South Bend (100 000

habitants). Sans oublier le déficit d'image de M. Buttigieg auprès de la communauté noire, qui vote majoritairement démocrate. Ce spot «en dit plus sur sa position dans la course que sur la perspective de Pete comme maire et ancien militaire», a répondu le porte-parole du trentenaire à l'adresse de M. Biden. La pression est forte sur Joe Biden, qui a réorganisé en urgence son équipe cette semaine. Lors d'une réunion à Manchester, la plus grande ville du New Hampshire, il a affirmé que le parti prendrait «un risque» s'il donnait l'investiture «à quelqu'un qui n'a jamais eu de poste plus élevé que maire». Bernie Sanders et son programme très à gauche ont été les autres cibles de Joe Biden samedi. «On a tous des plans progressistes, mais la question est "qui peut transformer ces plans en vrais programmes et progresser"?", a-t-il dit. Si l'Iowa a créé une nouvelle dynamique pour les co-vainqueurs, le New Hampshire pourrait marquer un coup d'arrêt pour les autres candidats en cas de mauvais score. Elizabeth Warren, troisième dans les récents sondages locaux, et

Amy Klobuchar, cinquième, ont bien négocié l'obstacle du débat et espèrent rester dans la course. M^{me} Klobuchar, qui chasse sur le même terrain que Pete Buttigieg et Joe Biden, a appelé ses partisans à «créer la surprise et gagner (...) avec les meilleures idées, les plus audacieuses et la bonne manière de les réaliser». Signe de sa soirée réussie vendredi, elle a annoncé avoir levé 1,5 million de dollars depuis le débat. Joe Biden a pour sa part admis qu'il ne gagnerait probablement pas le New Hampshire. Il compte rebondir aux primaires des États du sud, où il bénéficie du soutien de la communauté noire, en Caroline du Sud le 29 février, puis lors du «Super Mardi» le 3 mars. Il faudra toutefois alors compter avec l'ancien maire de New York Michael Bloomberg, qui entend incarner comme lui l'aile modérée du parti. Milliardaire au budget quasiment illimité, l'homme d'affaires a dépensé plusieurs centaines de millions de dollars de publicités avant son entrée en lice.

R. C.

Kazakhstan

Le bilan d'affrontements dans le sud est monté à 10 morts

Le bilan d'affrontements dans le sud du Kazakhstan attribués à des tensions ethniques ayant poussé les milliers de personnes à fuir au Kirghizstan voisin, est monté à 10 morts, ont indiqué, dimanche, les autorités kazakhes. Ces affrontements survenus dans la nuit de vendredi à samedi ont également fait des dizaines de blessés, dont 39 sont toujours hospitalisés au Kazakhstan, selon le vice-ministre kazakh de l'Intérieur, Alexei Kalachidi, interrogé par des journalistes. Un premier bilan faisait état de 8 per-

sonnes décédées. Les autorités de ce pays d'Asie centrale n'ont pas précisé si des victimes avaient succombé à leurs blessures. Des dizaines d'habitations, de voitures et de commerces ont été incendiés pendant ces violences dans plusieurs localités du district de Kordaï, dans la région multi-ethnique de Jambyl, frontalière du Kirghizstan. Les heurts, désormais terminés selon le président kazakh Kassym-Jomart Tokaïev, ont été attribués à des tensions entre la majorité ethnique kazakhe et une minorité d'origine chinoise, les

Dounganes. Selon des médias, plus de 4000 personnes, principalement des Dounganes, ont traversé samedi la frontière kazakhe pour se rendre au Kirghizstan. Les autorités ont toutefois rejeté la possibilité d'un conflit d'origine ethnique qui mettrait à mal la politique d'harmonie entre les peuples prônée au Kazakhstan. Cinq policiers ont été blessés lors des heurts, dont trois ont reçu des blessures par balles, a précisé le vice-ministre kazakh de l'Intérieur, affirmant que «la police n'avait pas fait usage de ses armes».

Après «Nouzha, retour à la nouba»

Farid Khodja revient avec «Ivresses andalouses»

■ Une année après le récital «Nouzha, retour à la nouba» animé en février passé à l'Opéra d'Alger, l'artiste et interprète de musique andalouse Farid Khodja revient ce jeudi avec un nouveau spectacle à Notre Dame d'Afrique. Intitulé «Ivresses andalouses», ce spectacle se veut une occasion pour immortaliser des textes inédits du patrimoine andalou. Prévu pour le 13 février prochain, l'évènement sera riche en rythmes et en mélodies ancestrales avec une touche particulière de l'artiste.

Par Abla Selles

Qui dit Farid Khodja dit beaucoup de recherches, de créativité et d'art. Cet artiste et interprète de musique andalouse prend tout son temps pour revenir à son public avec des spectacles de haute facture. A l'instar de sa belle voix, les textes qu'il chante sont soigneusement choisis. En effet, l'année dernière, au mois de février, il a présenté à l'Opéra d'Alger un récital qui a été chaleureusement applaudi par les mélomanes de la musique andalouse. Intitulé, «Nouzha, retour à la nouba», ce récital de musique andalouse puisé dans le répertoire sanaâ, aâroubi et hawzi, était une occasion pour mettre en valeur l'authenticité de la musique classique algérienne tout en utilisant des instrumentaux propres à d'autres genres. En effet, c'est cette touche moderne qui marque les spectacles de Farid Khodja, un artiste très ouvert sur les différentes musiques.

Après un an de «Nouzha, retour à la nouba», Farid Khodja va revenir vers les passionnés de musique andalouse avec un autre spectacle intitulé «Ivresses

andalouses». Prévu pour le 13 du mois de février courant, ce spectacle sera plein de surprises. «Pour une soirée d'ivresses. Des chants aux couplets andalouses ainsi que des morceaux d'anthologie d'expression populaire seront au menu. Le tout dans un écrin historique à grande valeur patrimoniale», écrit l'artiste sur les réseaux sociaux, sans dévoiler plus de détails sur ce spectacle.

Dynamique et passionné de musique andalouse depuis son jeune âge, Farid Khodja travaille depuis un moment sur la préservation et la mise en valeur de la musique andalouse. Il s'est engagé aussi dans un projet de recherche dans ce genre artistique afin de revenir vers son public avec des textes inédits. Cependant, il tient à cette touche moderne qu'apprécie en lui beaucoup de mélomanes de musique andalouse. Il a même interprété des textes célèbres mais avec des rythmes modernes. Il a expliqué à maintes reprises aux médias qu'il préfère garder l'authenticité de la musique andalouse tout en lui ajoutant une touche moderne, soulignant que la modernité n'est pas une atteinte à cet art mais un



atout.

Son public admire en lui cet esprit de recherche en matière

de textes et de rythmes, puisque c'est la source de sa réussite. Ouvert sur d'autres genres musi-

caux, Farid Khodja réussit à chaque fois ses choix et ses spectacles et à se faire un nom brillant dans le monde de la musique andalouse.

Il est à noter que l'accès à Notre Dame d'Afrique sera libre lors de cette soirée.

A. S.

Festival national de théâtre d'expression amazighe Les participants insistent sur la formation

Des dramaturges et chercheurs en théâtre ont insisté, samedi à Batna, sur l'importance de la formation des animateurs des coopératives et associations de théâtre amazigh actives à travers le pays.

Lors d'une conférence animée en marge du 11^e Festival national de théâtre d'expression amazighe (3 au 11 février), les intervenants ont considéré que les jeunes comédiens et metteurs en scène des associations et coopératives de ce genre de théâtre ont besoin de formation pour se parfaire.

Pour l'artiste Ali Djebara, le festival de Batna est une opportunité pour connaître ces associations, leur travail et leurs potentialités, en dépit de la faiblesse de leurs moyens.

Ces associations doivent être soutenues par la formation et le soutien à la distribution de leurs spectacles par le biais notamment du fonds de soutien à la créativité du ministère de la Culture et par les théâtres régionaux.

Le réalisateur et comédien Abdelkader Azouz de Tamanrasset a évoqué le par-

cours de certaines associations à l'instar de «Cri de scène» de Tamanrasset que le manque de moyens a contraint à s'absenter de ce festival.

Le commissaire du festival de théâtre amazigh, Salim Souhali, a indiqué que le commissariat du festival a proposé à la tutelle un stage de formation national pour les jeunes associations de théâtre avec des ateliers thématiques sur la mise en scène, écriture théâtrale, la scénographie et l'art du comédien ainsi que sur le rapprochement des variantes de la langue amazighe.

La rencontre a évoqué l'histoire du théâtre algérien avant et après l'indépendance et son devenir à l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des réseaux sociaux, outre les entraves à la production et la distribution théâtrales.

Au total, 16 troupes théâtrales, dont quatre des théâtres régionaux, concourent durant cette 11^e édition du Festival culturel national du théâtre d'expression amazighe dont la clôture aura lieu demain.

F. H.

Echanges culturels

Exposition tuniso-algérienne de créations artisanales

Une exposition tuniso-algérienne de créations artisanales est organisée du 6 au 8 février dans la localité d'El-Haddada, située sur les frontières entre la Tunisie et l'Algérie.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 62^e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, survenus le 8 février 1958, indique l'agence TAP.

Elle est tenue à l'initiative du Commissariat régional de l'artisanat au Kef, en coopération avec l'association des artisans du Kef et son homologue de la wilaya de Souk Ahras en Algérie.

Dix artisans tunisiens participent à cette exposition-vente dont ceux spécialisés dans les activités liées à la distillation d'huiles végétales, la préparation des épices et la fabrication d'objets à base d'alfa.

La foire a connu une forte affluence des visiteurs algériens, qui ont exprimé leur admiration pour les produits tunisiens exposés et appelé à renforcer ces manifestations qui contribuent à développer et diversifier les échanges entre les deux pays, a affirmé à l'agence TAP Lotfi Manai, commissaire régional de l'artisanat au Kef. R.C



AGEND'ART

Galerie d'Arts de l'hôtel Soffitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 15 février :

Exposition de photographies «Sur la route de Sefar, la ville émirge de l'histoire» de Omar Dib.

Siège de la Fondation Ahmedet Rabah-Asselah

Jusqu'au 18 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Un rêve... trois regards», avec l'architecte Chafa Ouzani (Béjaïa), les artistes plasticiens Djamel Talbi (Tizi-Ouzou) et Mourad Abdelaoui (Aïn Beïda).

Ezzoua'Art Galerie

Jusqu'au 12 février :

Exposition «Errances» d'Amal Dekar.

Centre commercial Festival City (Batna)

Jusqu'au 14 février :

4^e édition du Salon national du livre.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Samedi 22 février :

Concert par l'artiste Zahia Benzengli, intitulé «Mosaïque andalouse». Un programme riche en poèmes et mélodies du patrimoine andalou et ses dérivés.



Tournoi de l'UNAF (dames)

L'EN commencera face au Maroc

LA SÉLECTION algérienne (dames) de football sera opposée à son homologue marocaine le 14 février au stade d'El Kram de Tunis, pour le compte de la première journée du Tournoi de l'Union nord-africaine, selon le programme de compétition dévoilé samedi par la Fédération algérienne (FAF). Lors de la deuxième journée, prévue le

dimanche 16 février, les Algériennes seront confrontées au pays organisateur, la Tunisie, avant d'enchaîner avec la Tanzanie et la Mauritanie, respectivement les 18 et 20 février. En prévision de ce tournoi, le staff technique national a convoqué 26 joueuses qui sont en regroupement depuis samedi à Baraki (Alger).

Ligue 2 (18^e journée)

L'OM s'incline, la JSMS relancée



LA JSM SKIKDA s'est hissée sur la troisième marche du podium grâce à sa courte mais précieuse victoire sur le MC El Eulma (2-1), lors de la 18^e journée de Ligue 2 algérienne de football, disputée samedi et ayant vu le leader Olympique de Médéa s'incliner (2-0) chez le MO Béjaïa, tout comme son Dauphin, le WA Tlemcen, battu sur le même score à Boussaâda. Contraint de composer sans la majorité de ses joueurs cadres, entrés en grève pour réclamer la régularisation de leur situation financière, l'OM n'a pas fait le poids devant les Crabes, surtout que ces derniers étaient dans l'obligation de l'emporter pour s'éloigner de la zone rouge. Le MOB a finalement fait la différence grâce à la Kerkar, ayant ouvert le score dès la 20^e minute de jeu, avant que Rabti ne scelle définitivement ce précieux succès dans la course au maintien, en transformant un penalty à la 90'+5. Néanmoins, malgré sa défaite, l'OM reste leader, avec trois longueurs d'avance sur le WAT, battu (2-0) à Boussaâda, sur un doublé de Diafi, aux 13' et 46'. La bonne affaire du jour est à mettre à l'actif de la JSM Skikda, qui monte sur la troisième marche du podium, après sa courte mais précieuse victoire contre le MC El Eulma (2-1). Des réalisations signées Nasri (61') et Ladaouri (90'), alors que Mebarki avait égalisé dans un premier temps pour les visiteurs (70'). Autre bonne affaire lors de cette 18^e journée, la victoire en déplacement du mal-classé, la JSM Béjaïa, qui est allée ramener trois précieux points de chez l'ASM Oran, où elle s'est brillamment imposée (2-1). Des réalisations signées Youcef-Mamar (17') et Ferchouli (88'), alors que Boudouh avait inscrit l'unique but asémiste à la 45'.

Même les autres mal-classés, notamment l'USM El Harrach (dernier) et l'OM Arzew (avant-dernier), ont bien négocié cette 18^e journée, puisque les Jaune et Noir ont profité de l'avantage du terrain pour remporter une importante victoire contre le RC Relizane (1-0), alors que l'OMA est allé chercher un bon nul de son déplacement chez le MC Saïda. Certes, ces deux clubs restent dans les abysses du classement, mais ils reviennent tout de même à «distance raisonnable» du premier club non reléguable, l'USMH, à quatre longueurs et l'OMA à seulement une. Le choc entre clubs de milieu de tableau USM Annaba - RC Arbaâ s'est également soldé par un nul (1-1). Les choses avaient pourtant relativement bien démarré pour les locaux, ayant ouvert le score dès la première minute de jeu par leur buteur-maison Hadeif, mais les visiteurs ont réussi à égaliser grâce à Boughalia, qui avait transformé un penalty à la 75'. Enfin, le carton du jour est à mettre à l'actif de l'AS Khroub, ayant atomisé le DRB Tadjenanet (4-0), prenant ainsi sa «petite revanche» sur cet adversaire qui l'avait battu (6-1) au match aller. Les buts de l'ASK ont été l'œuvre de Bouchouareb (2'), Derbal (89') et Meherzi, qui s'était offert un doublé aux 43' et 53', permettant à son équipe de se hisser par la même occasion à la sixième place du classement général, ex æquo avec l'ASM Oran, avec 26 unités pour chaque club.

	Pts	J
1). OM	35	18
2). WAT 32	18	
3). JSMS	30	18
4). RC	29	18
5). RCR	28	18
6). ASMO	26	18
-). ASK	26	18
8). USMA	25	18
9). MCEE	24	18
10). AB	23	18
11). DRBT	21	18
-). MCS	21	18
13). MOB	20	18
-). JSMB	20	18
15). OMA	19	18
16). USMEH	16	18

Résultats et classement :

ASMO-JSMB	1-2
MCS-OMA	0-0
JSMS- MCEE	2-1
USMH-RCR	1-0
USM An-RCA	1-1
MOB- OM	2-0
ASK -DRBT	4-0
ABS - WAT	2-0

Il a été derrière la victoire de Monaco Slimani étincelant encore une fois

■ Le buteur algérien, Islam Slimani, a été encore une fois étincelant et a permis à l'AS Monaco de remporter son match face à Amiens, avant-hier soir, après avoir longtemps souffert depuis l'arrivée du coach espagnol Moreno qui l'a mis sur le banc, malgré ses prestations de haut niveau du temps du technicien portugais, Leonardo Jardim, derrière sa venue dans le club de la Principauté.

Par Mahfoud M.

Sur le banc face à Amiens, l'attaquant international algérien a répondu par la plus belle des manières à son coach en offrant la victoire dans les arrêts de jeu après être entré en seconde période.

Il a été incorporé à la 58^e minute à la place de Baldé, alors que Monaco était menée au score 1-0. Slimani, qui a d'abord été privé d'un penalty quand le défenseur adverse l'a accroché dans la surface, récoltant un carton pour simulation, va se montrer décisif sur les deux buts de Monaco en fin de match.

Lecomte adresse un long ballon pour Slimani, ce dernier veut le dévier pour son co-équipier mais ne le touche pas. Finalement, le ballon arrive dans les pieds de Ben Yedder qui fusille le gardien pour égaliser et redonner de l'espoir à Monaco à la 85^e minute. On joue la 93^e minute de jeu, Slimani s'envole dans les airs pour placer une magnifique tête et marquer le



Le goléador algérien refait parler de lui

deuxième but pour Monaco après un corner bien botté par Fabregas. Un but qui donne les trois points à Monaco qui est désormais 5^e au classement général. Slimani qui n'a quasiment plus joué depuis le match face au Paris Saint-Germain le 12 janvier dernier, a inscrit ainsi son 8^e but de la saison en championnat. L'entraîneur espagnol a salué l'attaquant algérien qu'il a

pourtant sorti du onze habituel depuis son arrivée au club.

«Islam Slimani est un grand joueur, je l'ai dit dès mon arrivée, on a une attaque de feu qui se compose de joueurs de haut niveau. Je suis très content qu'il ait marqué, en même temps toute l'équipe a fait de gros efforts, à l'image de Jovetic et de Keita», a déclaré Moreno.

M. M.

Ligue 1 (17^e journée)

Le CRB se contente du nul, l'USMA et le NAHD souffrent

Le leader du championnat de Ligue 1 de football, le CR Belouizdad a été accroché par le NC Magra (1-1), au moment où les deux clubs d'Alger, l'USM Alger et le NA Hussein-déy ont sombré, lors de la 17^e journée de la compétition, disputée samedi, et amputée de deux rencontres. Le leader belouizdad qui appréhendait son voyage à Magra, s'est contenté d'un nul (1-1). Ayant cru à la victoire après l'ouverture du score par Soumana (75'), les hommes de Franck Dumas se sont contentés finalement d'un point après l'égalisation sur le fil du NCM par Lakdja (90'+3). En attendant le déroulement des deux matches en retard, USB-JSK (hier) et MCA-PAC (plus tard), le club de Laakiba compte désormais une marge sécurisante de six points. La grosse surprise du 1^{er} acte de la 17^e journée est venue de Bologhine, où l'USM Alger, privée de son public pour cause de huis clos, a sombré corps et âme devant le CS Constantine (1-3) au grand dam de son coach, Bilal Dziri, qui n'arrive pas à trouver la bonne formule. Les Constantinois jouant sans com-

plexe, ont trouvé en la personne de Belkacemi, le buteur idéal, en ouvrant le score (49') avant de redonner l'avantage à son équipe (90'). Le jeune El-Harachi a enfoncé le clou en inscrivant le 3^e but du KO (90'+1). Entre-temps, le but égalisateur (85' s. pen) de Mahious, l'homme en forme, n'aura servi à rien, puisque son équipe a perdu sa 3^e place au profit de son adversaire du jour. Le mini-sommet de la journée qui a opposé à Oran le MCO et l'ES Sétif s'est terminé sur un score nul (1-1), un résultat qui satisfait beaucoup plus les visiteurs. Ces derniers ont ouvert la marque par le buteur-maison Djahnit sur penalty (50'), avant que les locaux ne rétablissent l'équilibre par Boutiche qui a égalisé en deux temps, reprenant avec succès son penalty repoussé par le gardien oranais (64'). Ce nul permet aux deux équipes d'occuper conjointement la 5^e place en compagnie de l'USM Alger avec 24 points. La JS Saoura a finalement renoué avec la victoire en battant dans la douleur une courageuse équipe de l'AS Ain M'illa (2-1). Cette dernière s'est permise le

luxe de mener à la marque par le buteur-maison, Demane (74'). Mais la joie des M'illias a été de courte durée, puisque les locaux ont vite fait de niveler le score dans la minute suivante par Farhi (75'), avant de porter l'estocade en fin de match par Messaoudi (86'). Cette victoire permet à la JSS de dépasser son adversaire du jour pour s'installer à la 7^e place à 4 longueurs seulement du podium. Le CABB Arréridj qui a battu l'USM Bel-Abbes (2-0) grâce à Ghorbal (49') et Belamiri (90'+2), se dégage quelque peu de la zone rouge tout en enfonçant les Bel-Abbesiens qui n'avancent plus depuis quelque temps. L'ASO Chlef reste le grand bénéficiaire de cette journée en terrassant le NA Hussein-Dey (3-0) à Alger même. Boulaouidat (33'), Bengrina (48'), Hellaï (88') ont été les bourreaux d'Ennasria qui se dirige, après ce revers, tout droit vers la Ligue 2. En revanche, les hommes de Samir Zaoui remontent à la 11^e place avec un total de 21 points, laissant le NAHD à une incomfortable 15^e place avec 15 unités.

R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Judo

Le champion Teddy Riner battu pour la première fois en neuf ans

COUP de tonnerre dans le judo mondial à moins de six mois des JO-2020 : le Français Teddy Riner, qui brigue un troisième sacre olympique historique à Tokyo, s'est incliné pour la première fois depuis plus de neuf ans, dès le troisième tour du tournoi de Paris dimanche. C'est le N.2 japonais Kokoro Kageura, par ippon en prolongation, qui a mis un terme à la vertigineuse série de 154 combats remportés consécutivement par le double champion olympique en titre des poids lourds et décuple champion du monde (huit fois en +100 kg, deux fois

en toutes catégories). Riner n'avait plus été battu depuis le 13 septembre 2010. Jusque-là, c'était un autre Japonais, Daiki Kamikawa, qui était le dernier combattant à l'avoir fait plier, en finale des Mondiaux toutes catégories, sur décision des arbitres après prolongation. Cette défaite, qui plus est face à un adversaire nippon et par ippon, interrompte forcément à six mois de son défi olympique historique. Seul le Japonais Tadahiro Nomura, en poids légers, a pour l'instant réalisé l'exploit de devenir triple champion olympique de judo (1996, 2000 et 2004). **R. S.**

Après l'endommagement d'un instrument de musique traditionnel

Le Mali demande «réparation» aux Etats-Unis

LE GOUVERNEMENT malien a déploré un «immense préjudice culturel» après les dégâts subis par la kora du musicien Ballaké Sissoko, lors de son retour des Etats-Unis, s'engageant à faire tout son possible «pour obtenir réparation». Ce célèbre joueur malien de kora (harpe-luth à 21 cordes de la tradition mandingue) a affirmé cette semaine, images à l'appui, avoir trouvé son instrument «en morceaux» à son arrivée à Paris en provenance de New York, dernière étape d'une tournée américaine.

Cette annonce a provoqué l'émotion sur les réseaux sociaux. Il a publié sur sa page Facebook l'avis d'inspection de l'administration fédérale de la sécurité des transports (TSA), en espagnol, qu'il dit avoir découvert pour toute explication, dans l'étui de la kora.

«Les douanes américaines auraient-elles osé démanteler un Stradivarius?», s'est indignée une productrice musicale dans un texte en anglais publié sur la page Facebook de M. Sissoko, en référence au luthier qui a

fabriqué des violons et violonelles réputés. «Ce type de kora fabriqué sur mesure est tout simplement impossible à remplacer», a-t-elle ajouté.

Dans un communiqué publié samedi, la ministre malienne de la Culture N'Diaye Ramatoulaye Diallo regrette que l'instrument ait été «fortement endommagé lors du transport de ce patrimoine vers le Mali».

«Si son caractère délabéré reste à établir, cet immense préjudice culturel nous interpelle et nous fera entreprendre tout ce qui est juridiquement et diplomatiquement possible pour obtenir réparation».

R. C.

Un an de mouvement populaire: Le Hirak ne faiblit pas



Wouf

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Réunions d'arbitrage à la wilaya sur l'avancement des PCD des 67 communes

■ Réagissant aux récentes actions de la coordination des présidents des Assemblées populaires communales de Tizi Ouzou liées aux «restrictions financières» dans l'octroi des programmes communaux de développement (PCD), le wali de Tizi Ouzou Mahmoud Djamaa a décidé de convoquer des réunions d'arbitrage des opérations inscrites au profit de l'ensemble des communes de la wilaya, avons-nous appris hier auprès des services de la wilaya.

Par Hamid M.

«**D**ans le cadre de la répartition de l'enveloppe financière allouée à notre wilaya au titre des plans communaux de développement de l'année 2020, le wali

Mahmoud Djamaa, préside à partir d'aujourd'hui, dimanche 9 février 2020, des réunions d'arbitrage en présence du directeur de la programmation et du suivi budgétaire, madame et messieurs les chefs de daïra et l'ensemble des présidents d'APC»,

indique un communiqué de la wilaya. La séance d'hier matin «a été consacrée aux cinq communes de la daïra d'Azazga et les deux séances de l'après-midi sont réservées aux communes des daïras d'Ath Yenni et Tizi Ouzou. La journée de lundi 10 février 2020 est réservée pour les communes relevant des daïras de Tizi Rached, Maatkas et Tigzirt», précise la même source. Il sera question ainsi «d'examiner la situation des projets en cours de réalisation ainsi que le taux de consommation des crédits alloués au titre de l'exercice précédent», conclut le même document.

H. M.

Oued Rhiou

27 blessés dans un accident de la circulation

VINGT sept personnes ont été blessées, dont cinq en état critique suite à un accident de la circulation survenu dimanche dans la commune de Oued Rhiou (Relizane) a-t-on appris des services de la protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit aux environs de 11 heures au niveau de la route nationale RN 90 au lieu dit Hattatba entre les communes de Lahlaf et Oued Rhiou suite au déra-

page et renversement d'un bus de transport de voyageurs desservant la ligne Ammi Moussa-Oued Rhiou. L'accident a fait 27 blessés, dont cinq dans un état jugé grave. Ils ont tous été évacués par les agents de la protection civile vers les urgences de l'établissement hospitalier «Ahmed Francis» d'Oued Rhiou.

G. H.

Constantine, Médéa, Relizane, Sétif, Béjaïa, Mila et Tiaret

Plusieurs personnes interpellées en possession illégale de différents produits

Les gendarmes des groupements territoriaux de Constantine, Médéa, Relizane, Sétif, Béjaïa, Mila et Tiaret ont interpellé distinctement des personnes en possession illégale de différents produits, notamment des psychotropes, du tabac et des boissons alcoolisées, indique dimanche la Gendarmerie nationale dans un communiqué. A Constantine, les gendarmes du groupement territorial ont interpellé «trois personnes âgées de 22, 24 et 26 ans, demeurant tous à Aïn Smara, lors d'une patrouille exé-

cutée à hauteur de la cité Moumni Rabah de la localité, en possession de 222 comprimés de psychotropes». A Médéa, les gendarmes du groupement territorial «ont interpellé lors d'un point de contrôle dressé sur la RN.40, reliant Médéa à Djelfa, à la sortie Ouest de la commune de Bougezoul, une personne âgée de 32 ans, demeurant à Ksar-El-Boukhari, transportant à bord d'un véhicule, 188 cartouches de cigarettes de différentes marques et 2 000 feuilles de tabac à chiquer, sans registre de commerce ni factures». A

Relizane, les gendarmes du groupement territorial «ont interpellé un individu âgé de 39 ans, transporteur, demeurant à El-Abadia (Ain-Defla), qui transportait à bord d'un camion semi-remorque, 48 144 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques, sans registre de commerce ni factures. A Sétif, les gendarmes du groupement territorial «ont interpellé un individu âgé de 26 ans et saisi dans le garage de son domicile, commune de Rasfa, érigé clandestinement en atelier de fabrication de tabac à chiquer, 10 quintaux de

ladite substance avec un appareil de conditionnement, ainsi qu'un chalumeau». A Béjaïa, les gendarmes du groupement territorial «ont interpellé, lors d'un service de police de la route exécuté sur la RN.09 reliant Béjaïa à Sétif, à hauteur du village Balouta de la localité, une personne âgée de 27 ans, demeurant à Ait-Tizi (Sétif), qui transportait à bord d'un véhicule, trois quintaux et 16 kg de feuilles de tabac à chiquer, sans registre de commerce ni factures». A Mila, les gendarmes du groupement territorial «ont interpellé une personne âgée de

45 ans et saisi dans son parc, implanté à la commune de Teleghma, 90 kg de déchets de cuivre». A Tiaret, les gendarmes du groupement territorial «ont interpellé à hauteur de la cité El-Malaâb, commune de Tiaret, deux personnes âgées de 27 et 36 ans, demeurant tous deux à Sidi-Bouزيد (Laghouat), en possession d'un sac en plastique renfermant 1 kg et 914 grammes de pierres météorites», a indiqué la Gendarmerie nationale, précisant que des enquêtes ont été ouvertes.

Slim O.